



Rupture de contrat d'apprentissage

Par **AleaJuan**, le **21/11/2012 à 18:01**

Bonjour,

Je demande conseil suite a une rupture de contrat apprentissage avec un fleuriste.

Deja elle mas appeler pour me virer...

Je nest pas eu de rdv avec elle. Ont mas dit aussi que normalement je devais avoir une lettre avec accuser de reception pour convenir de ce soit disant rdv que je nest jamais eu. elle mas formellement interdite de retourner a la boutique elle mas dit des excuses sur moi totalement fausses. et depuis le 17 octobre quelle mas appeler je nest plus rien...

Rupture de contrat soit disant le 21 octobre mais je nest rien signer rien reçu ... cela fait plus dun mois que jattend tout ! Je lai appeler mardi dernier pour savoir ce quil en etait et la seule chose quelle mas repondu cest avoir "oublier" de me prevenir de venir signer un papier mais quelle me lenvoyer directement chez moi ... hors a ce jour plus dune semaine est passer et toujours rien !! Jhabite a 20 minute de voiture du magasin donc normalement 1 a 2 jours avec la poste au grand max 3 !

Quest ce que je peux faire ?

MErci davance